



MERCI D'AVOIR VOTÉ UNSA

L'UNSA votre alliée du quotidien



mon info **prof de lycée pro**

Elise DINNAT responsable VOIE PRO

974@se-unsas.org

Tel : 06.92.63.36.91

N° 2 FEV 2023 - Tous nos flashs sont visibles sur le site académique du SE UNSA [ici](#)

La réforme de la voie pro : où en est-on ?

Je vous rappelle les principaux éléments du projet :

- Augmentation de 50 % des PFMP
- Gratification des élèves pendant leur formation en entreprise
- ½ journée/semaine de découverte de l'entreprise et de la voie pro pour les 5èmes
- Carte des formations régionales
- Horaires d'enseignement propres à chaque établissement (donc diplôme à la carte !)

L'application à la rentrée 2023 :

Grâce à la mobilisation de tous, seule 1 mesure sera proposée à titre expérimental dans notre académie :

- 1J/semaine de découverte de l'entreprise et de la voie pro pour les 5èmes

Les services du rectorat nous ont confirmés lors du 1^{er} CSA (comité social académique) de l'année que les autres points de la réforme ne sont pour l'instant, pas d'actualité. On nous a aussi confirmés que la ½ journée de découverte des métiers serait prise en charge par le professeur principal. Dans le même temps, Mme Carole GRANDJEAN (ministre déléguée du travail) et M. MACRON martèle que la réforme se fera.....mais progressivement.

[Je lis les dernières modifications](#)

Le mouvement, suite et fin

Votre confirmation de participation au mouvement INTER ACADEMIQUE a été envoyée et vous avez reçu votre barème provisoire. Certains ont fait des recours car des points manquent. N'hésitez pas à nous contacter si c'est le cas. Vous avez jusqu'au 10 février pour annuler votre demande ou faire une mutation tardive suite à un changement de situation de votre conjoint ou de vous-même.

[Je consulte les barres d'entrée](#)

Et si les CLEE étaient la solution ? Comité Liaison Ecole Entreprise – KEZAKO ?

Comme souvent, nos politiques veulent réformer alors que des solutions existent déjà.

Pour le SE-Unsa, le comité local école entreprise (Clée) serait la solution à un bon nombre de vœux présidentiels sur le lycée professionnel. Ce Clée aurait vocation à accentuer la visibilité des échanges entre l'École et le monde économique et à structurer opérationnellement la relation École-entreprise avec les dispositifs existants. Ce dispositif n'existe pas encore à la REUNION. Avoir peut-être !

[Je lis l'article](#)

La réforme des retraites : on n'en veut pas !

On vous dit pourquoi dans la suite. C'est une réforme injuste, injustifiée et brutale ! On se retrouve tous dans le sud et le nord le 31 janvier pour une grande manifestation :

- Sud : RDV à 9H devant le Port de ST PIERRE
- Nord : RDV à 9H devant le Petit marché à ST DENIS

J'ai été invitée sur le plateau de la Matinale de Réunion La 1^{ère} par Philippe Dornier le 23/01/2023. Si vous souhaitez écouter l'intégralité de mon intervention cliquez sur [ce lien](#)

[Je me renseigne sur la réforme](#)

Le 1^{er} CSA : comité social d'administration

La loi de transformation de la Fonction Publique a créé une nouvelle instance, le **Comité Social d'Administration (fusion du Comité Technique et du CHSCT) avec une Formation Spécialisée** en matière de santé, sécurité et de conditions de travail au sein de cette même instance.

Le **CSA** a les compétences de la carte scolaire, des lignes directrices de gestion (mobilité et carrière), de l'organisation et du fonctionnement des services, de la gestion des emplois, des conditions de santé, de sécurité et des conditions de travail, du plan de formation.

La **FS** sera consultée sur tous les documents se rattachant à sa mission, notamment les règlements et consignes que l'administration envisage d'adopter en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Vendredi se tenait la 1^{ère} réunion de ce nouveau dispositif dans lequel siège le SE-UNSA.

On nous a présentés les **DGH établissements et les futurs aménagements 1^{er} et 2^{sd} degré** (le plan maths, le plan consolidation et approfondissement, la fin de la techno en 6^{ème}, la découverte des métiers en 5^{ème} etc).

Toutes les organisations syndicales présentes ont voté CONTRE cette répartition. Notre ministère demande TOUJOURS plus aux enseignants même si des financements sont mis sur la table. Les nouvelles obligations et les mesures descendantes sans aucune concertation viennent bousculer les agents de l'Education et nous épuisent.

[Je lis les dernières modifications](#)

Les formations

Nous lançons une formation en distanciel (Visio conférence) le vendredi 10 MARS 2023 sur le thème : **Repérer les victimes de maltraitance**

Notre Responsable Nationale Elisabeth JAMIN animera cette formation.

Cet événement vous donne droit à 1 journée d'absence. Vous devez en faire la demande AVANT le 10 février.

Suivez la procédure pour vous inscrire !

[Je m'inscris](#)

Réforme des retraites : ni 1 jour, ni 1 mois, ni 1 an de plus ! Tous sur le pont le 31 janvier !